L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 7 AOUT 1875. 48me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-EDITEURS

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 7 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—un terrain dans l'ilet borné par les rues Royale, Ste Anne, Dumaine et Chartres, avec bâtisses et améliorations.

L'assessement.

Nous en avons fait souvent la remarque et nous y persistons : tant qu'il restera en cet Etat une seule autorité radicale debout, nous ne pourrons compter sur aucune amélioration sérieuse dans le maniement des affaires publiques. La preuve de cela est la situation plus embarrassée que jamais où se trouve la ville de la Nouvelle-Orleans. Il y a près de trois ans déjà, qu'à une administration radicale, succéda une administration fusioniste ou libérale, c'est-à-dire à moitié composée de démocrates. Que fit-elle? rien. Rien parce qu'elle renfermait dans son sein quelques personnalités mal saines et aussi parce qu'elle avait les mains liées par l'Etat sous la domination d'un Exécutif radical. A cette administration fusioniste a succédé une administration entièrement démocratique dont les bonnes intentions ne sont pas douteuses, car ces bonnes intentions éclatent dans toutes ses délibérations, séance par séance. Ces délibérations, nous les avons toutes passées en revue et nous avons toujours fait ressortir les mesures importantes qui en étaient le résultat.

Tous nos lecteurs connaissent donc les tentatives nombreuses de l'administration actuelle pour procurer à notre ville un soulagement dont elle a tant besoin. Tous nos lecteurs connaissent la fameuse séance du 13 juillet, où, en désespoir de cause, le Conseil voulant donner, une bonne fois pour toutes, une preuve éclatante de sa sincérité et de son désintéressement, et aussi un exemple de moralité économique entièrement nouveau, finit par se taxer lui-même en sacrifiant la moitié du traitement officiel de ses membres, espérant par là faire supporter aux créanciers de la ville une réduction d'intérêt forcée et imposer ainsi à toutes les autorités radicales la nécessité d'une réforme universelle dans l'Etat.

Tous nos lecteurs connaissent aussi le résumé des économies considérables réalisées dans les diverses parties de l'administration municipale, surtout dans le département des améliorations où M. Burke, qui en est le chef, avec l'appui de ses collègues, et surtout avec l'appui et sous les instances du maire Leeds, a eu le courage de réduire des trois quarts ce terrible budget qui n'était depuis six ans qu'une machine à corruption et à fraudes où s'engloutissaient les plus précieuses ressources de la ville. On peut dire qu'en ce qui le concerne officiellement, M. Burke a opéré une réforme radicale tout en s'exposant à la haine d'un nombre immense de gens qu'il a déplacés, sans se laisser arrêter un instant par leurs plaintes, leurs criailleries et leurs menaces.

Une pareille fermeté est rare et nous ne saurions assez la signaler à l'attention des administrés. Il résultera de ces réformes et de celles qui ont été opérées dans les autres départements, une économie que nous ne pouvons estimer à moins d'un million de piastres par an.

Autrefois, des mesures de ce genre eussent eu des conséquences fécondes, mais elles passent aujourd'hui presque inaperçues parce qu'il n'y avait pas un cent dans la caisse municipale lorsque l'administration actuelle entra en fonction. Toutes sortes d'économies sont impuissantes dans des conditions semblables. Non seulement il n'y avait pas un cent dans la caisse municipale, mais il fallait encore trouver de l'argent pour payer plus d'un tiers de l'intérêt de la dette échu le 1er janvier, trois mois avant le commencement de la perception des taxes.

On sait comment ce recouvrement s'est opéré. A la fin de juillet on n'avait pas encore reçu la moitié de ces taxes et cela en dépit des jugements, des saisies, et de toutes les rigueurs judiciaires auxquelles l'autorité est obligée de recourir en pareil cas. En sorte que le million économisé sur les dépenses courantes n'équivaut pas au déficit résultant de l'impuissance pécuniaire des contribuables. Voilà ce qui explique la gêne extrême de l'administration actuelle. Plus elle économise d'un côté, moins elle reçoit de l'autre, et ses efforts, ses bonnes intentions, sa rigidité, ses réformes, ne peuvent combler le gouffre profond, successivement creusé par les administrations antérieures.

En face de ce gouffre béant et menaçant, le Conseil de ville, néanmoins, n'avait pas hésité à se résoudre à la plus importante de toutes les réformes, celle de l'assessement. Cette mesure, bien qu'elle semblât inopportune dans un moment où tant d'autres administrations eussent pensé qu'il fallait augmenter les recettes loin de les réduire, était commandée par la justice et aussi par le bon sens. A quoi sert, en effet, de tailler à merci des contribuables privés presque de tout revenu ? On en a vu le résultat. Le fisc, en voulant tout prendre, tout dévorer, finit par épuiser la matière taxable de laquelle il ne sort plus rien. C'est par l'assessement, rendu plus humain et plus conforme aux ressources des propriétaires, que les autorités municipales eussent pu depuis longtemps réagir indirectement contre la voracité des Radicaux, en cette ville. La banqueroute, qui a eu lieu cette année, fut venue quatre ans, trois ans, deux ans plutôt, et plutôt aussi on eut dû avoir recours à des moyens analogues à ceux qu'on est forcé d'employer aujourd'hui.

L'administration du maire Leeds avait parfaitement compris cela, et c'est pour cette raison que M. Bouny, administrateur des assessements, avait fait entreprendre un travail où, par mesure générale, et sans forcer les propriétaires à des sollicitations toujours désagréables et à des discussions, souvent fâcheuses, l'assessement était réduit de 25 pour cent, sur toutes les cotes sans distinction.

C'était, on se le rappelle, le conseil que nous avions souvent donné, et auquel l'autorité était toujours restée sourde. Sous l'administration actuelle, le conseil avait été enfin suivi et nous tenons de M. Bouny lui-même, que l'assessement foncier pour l'année prochaine eut été réduit à 90 millions environ. Cet assessement eut été un grand encouragement pour les propriétaires dont les biens eussent repris quelque faveur. On eût trouvé à emprunter plus facilement sur hypothèque, et les taxes eussent été mieux payées. Il y aurait eu, en conséquence, moins de rigueurs et moins de saisies, et le trésor municipal n'y eut, certainement, rien perdu.

Cette perspective est loin de nous aujourd'hui. Le travail de Mr Bouny a dû être abandonné devant l'initiative de l'Etat, et bien que nous approuvions en principe la loi qui consolide les deux bureaux d'assessement en un seul et qui donne aux employés assesseurs un traitement fixe, règle de laquelle on n'aurait jamais dû s'écarter, nous soutenons encore, comme nous l'avons toujours fait, qu'il fallait confier l'opération de l'assessement à des officiers de ville et non à des officiers d'Etat qui suivent trop aveuglément et trop servilement les recommandations de l'autorité supérieure qui les nomme. Cette autorité est radicale ; il lui faut beaucoup d'argent. De là l'obstination des employés à maintenir les chiffres de l'assessement d'Etat et à élever, par conséquent, les chiffres de la ville, puisque le même assessement doit être désormais une règle commune.

Il en résultera un assessement monstrueux pour les contribuables urbains. On nous assure qu'il ne s'élèvera pas à moins de 136 millions, y compris les valeurs personnelles qui avaient subi d'année en année, une diminution considérable. En portant ces valeurs à une quinzaine de millions, c'est assurément les estimer très haut. Il restera donc 121 millions pour l'assessement foncier ou 31 millions de plus que n'aurait été l'assessement de Mr Bouny. Ainsi la ville, qui a déjà tant payé, continuera à être écrasée pour le bon plaisir de l'Etat, représenté par un Exécutif radical.

Voilà ce que nous vaudront les officiers nommés par Mr Kellogg.

Maintenant, souffrirons-nous cet impôt sans nous plaindre et sans essayer d'obtenir un redressement ? Nous concevons très fort que les démocrates ne peuvent agir en dehors de la Législature ; le parti doit éviter de se commettre avec Mr. Kellogg. Mais l'union des propriétaires n'est pas un parti ; elle peut traiter toute espèce d'affaires avec toute espèce de monde. Elle peut, au lieu de s'occuper de mille choses à la fois, les traiter les unes après les autres, comme disait le président Buchanan (one at a time) c'est bien assez. Il s'agit, aujourd'hui d'assessement. Les livres seront exposés à la révision pendant tout le mois courant. On n'aura pas un jour de plus pour réclamer contre les erreurs, la paresse, ou l'insouciance des employés. Que les propriétaires mettent donc à profit les 22 jours qui restent et envoient une délégation à l'Exécutif pour lui faire comprendre que la ville est assessée par l'Etat à 50 ou 60 millions de plus qu'elle ne vaut, que ce surplus est un fardeau au-dessus des forces des contribuables et qu'on attend de lui qu'il ordonne à ses employés d'amender leurs livres et de leur faire subir une réduction générale. Si l'Exécutif refuse, on saura à qui s'en prendre des horreurs de la situation.

VICTOIRES DÉMOCRATIQUES.—En 1871 la lutte pour la place de gouverneur dans le Kentucky avait donné les résultats suivants :

Leslie, démocrate	126,959
Harlan, républicain	89,083
Majorité démocratique	36,976

A l'élection qui vient d'avoir lieu lundi, la majorité du candidat démocrate dépasse 40,000 voix.

Nos voisins de l'Alabama viennent de remporter une nouvelle victoire démocratique. Ils ont obtenu dans l'élection de la Convention qui doit changer la Constitution de l'Etat une majorité de quinze à vingt mille voix.

Dans la Caroline du Nord on compte sur une faible majorité pour les démocrates.

L'UNION POSTALE.—Une dépêche de Paris du 3 août annonce que l'Assemblée de Versailles a ratifié la convention postale de Berne. On sait que par une clause spéciale l'application du tarif de l'Union postale, ne commencera pour la France qu'au 1er janvier 1876.

Les souscriptions en Louisiane pour les inondés français.

Le mouvement sympathique en faveur des inondés français, continue dans les paroisses et nous sommes réellement touchés de recevoir de tous côtés des preuves de la part que les résidents français et les amis de la France prennent au nouveau malheur qui vient de frapper la Mère-Patrie de la Louisiane. Les deux lettres qui suivent reçues hier en témoignent hautement.

Le total des sommes encaissées pour la souscription à la date d'hier, s'élève maintenant à $5,353 30.

Paroisse Ste-Marie, ce 5 août 1875.

Mr F. Limet, président du comité de souscription, Nlle-Orléans.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-inclus, un mandat de CINQUANTE-HUIT 75/100 dollars, montant des souscriptions au profit des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Ci joint, la liste des souscripteurs que vous voudrez bien publier dans votre prochain numéro.

Je vous salue respectueusement,

N. CERF.

Nlle-Ibérie, le 5 Août 1875.

MM. Dufour & Limet,
Editeurs de l'Abeille de la Nlle-Orléans.

Messieurs,

Ainsi que vous avez dû le penser, la première souscription des Français de la Nlle-Ibérie et du voisinage, n'a été que le prélude de ce qu'ils comptaient faire pour venir au secours de nos malheureux compatriotes. Donc hier, 4 août, a eu lieu une réunion afin d'aviser aux meilleurs moyens à prendre pour donner à la souscription tout le caractère d'une véritable démonstration. Il est de mon devoir de vous dire que tous, Français et Créoles, ont rivalisé de zèle, et que le cœur de tous a battu à l'unisson pour soulager cette grande infortune.

Voici le résumé des résolutions adoptées :

Un pique-nique et bal champêtre sera donné le 19 courant à la Nlle-Ibérie; les fanfares de la Nlle-Ibérie ont offert leur concours gratuit ainsi que celle de Royville, un orchestre de bal a fait de même. Les deux compagnies de pompiers n'ont pas voulu rester en arrière, et sortiront en grande tenue.

Deux comités ont été nommés, l'un de correspondance et l'autre d'arrangements; composés ainsi : président, E. Montagne Sr, vice-président J. J. Mistrot. Correspondance : Chs. Escudier, L. Bazus, Ph. Rozier, Pierre Lebrou et Pierre Jubin : arrangements : A. G. Vuillemot, Hayem Gugenheim, A. Girod, Chas. Bahon, E. Henry ; secrétaire et trésorier Mr M. Heymann.

Un comité de dames s'est chargé du soin des tables, rafraîchissements, souper, etc, etc; enfin l'entrain est magnifique, et tout semble faire de cette occasion une véritable démonstration patriotique. Il est bien doux Mr l'Editeur, de voir malgré la gêne générale, un mouvement aussi spontané, et un dévouement aussi entier des natifs et de leurs descendants pour cette vieille patrie, qui, on a beau faire, tient, par sa gloire, son dévouement et surtout ses malheurs, au cœur de tout ce qui en ce monde met le progrès, la justice et la liberté au-dessus de la maxime brutale de la force primant le droit.

Bien à vous,

C. E.
Du Sucrier de la Louisiane.

SOUSCRIPTION pour les inondés du Midi de la France.

Sommes encaissées par le trésorier.

Nouvelle-Orléans, 6 août 1875.

Liste No 82—Mr. Félix Limet, Président.

(Douzième versement)

Reçu de Mr. N. Cerf, le montant des listes de la paroisse Ste-Marie suivant détail ci-dessous ....$ 58 75

Listes de la paroisse Ste-Marie.

P. Cerf	$ 10 00
N. Cerf	2 50
P. Press	1 00
J. B. Godfroy	1 50
Nicolas Nicolas	0 50
L. Léon	5 00
J. B. S.	2 00
Mme Stouff et enfants	5 00
Thdre. Fay	1 00
A. M.	5 00
P. Lassus	0 50
Mme L. G.	0 50
Ernest Bodin	1 50
Isidore Laporte	2 50
J. C. P.	0 50
Edouard Pécot	0 75
Total	$ 39 75

Jeannerette—Paroisse Ibérie.

A. Monnin	$ 2 00
L. Belliveau	1 00
Cash	2 00
A. L. P.	1 00
Mme Gavaret	3 00
Alex. Fromant	1 00
Gaston Méquet	1 00
P. Choureaux	1 00
Cash	0 50
Promised	0 50
P. W.	2 00
O. W.	1 00
Jno. E. Bourg	1 00
Placide Hébert	0 50
Basile Escousse	0 50
Alcibiade Judice	0 50
Total	$ 58 75

Liste No 15, Mr. J. B. Mendiegt.

4ème versement.

J. Gillis	$ 5 00
V. Merle, (or)	5 00
Mme Merle (argent)	1 00
Mlle Victorine Merle (argent)	1 00
Mlle Marie Merle (argent)	1 00
Total	$ 13 00

Récapitulation.

Liste No 82	$ 58 75
Liste No 15	13 00
Listes précédentes	5,281 55
Total jusqu'à ce jour	$5,353 30

Louisiane.

Nous avons pris note des observations du *Meschacébé* à l'occasion des numéros manquants. Nous empruntons à notre confrère les informations qui suivent :

—La pluie s'est arrêtée à temps pour les récoltes qui grandissent et mûrissent. Si nul accident n'entrave leur développement, elles dédommageront en partie les planteurs de leurs pertes antérieures et relèveront un peu la fortune si chancelante du pays.

Le *St. James Sentinel* apprend de Mr Michel Martin, de l'habitation du Chef Indien, Grande-Pointe, que la récolte de tabac Périque est très abondante cette année.

L'*Assumption Chronicle* annonce la mort de Mme Napoléon Ruellan. La défunte était âgée de 80 ans et 2 mois. Elle était la fondatrice de Napoléonville.

Le major Grisamore (Oncle SILAS) vient de quitter la rédaction de la partie anglaise de la *Sentinelle de Thibodeaux*, et la presse louisianaise a perdu un de ses membres les plus intelligents et les plus dignes.

Nous reproduisons, en disant amen, ce que dit le *Sucrier de la Louisiane* de la perspective des récoltes :

Depuis une couple de semaines, la pluie a fait défaut dans quelques endroits, tandis que d'autres en avaient presque tous les jours ; dans les localités qui en sont privées, le jeune maïs souffre un peu. Toutefois, la plus grande partie de cette récolte est faite, et la cueillette des feuilles pour le fourrage, ainsi que le pliage du maïs, est à l'ordre du jour. Le temps a été favorable pour les fourrages de toute nature, et une grande quantité en sera faite.

La saison, comparativement sèche, est très favorable au coton. La canne aussi est fort belle et pousse rapidement ; nous croyons même qu'une sécheresse ne pourrait lui faire grand tort. Toutefois, un peu de pluie de temps à autre lui serait profitable ; cependant, tout nous fait croire que la *roulaison* prochaine sera rémunérative et récompensera nos habitants de leurs peines. Des fèves ont été semées en quantité et promettent bien. Donc, on a tout lieu de se féliciter. Avec du fourrage en quantité, des greniers pleins de maïs, une récolte magnifique de coton et la promesse d'une bonne récolte de sucre, l'année 1876 se présentera sous les plus heureux auspices et nous annoncera le retour de la prospérité qui, il faut l'espérer, sera durable, surtout si enfin le jour de la justice luit pour la Louisiane.

—Passagers partis par le Steamship Juniata, capitaine J. W. Catharine, pour Philadelphie via la Havane.

Pour Philadelphie : Wm. Creevy, Thos. L. Wibry et fils, E. Dunbar, N. A Garrenger, Mme A. R. Hanks.

Pour la Havane : L. Ruiz, P. E. Odriozola, Frank Diaz, F. De Castro, Léopold Diaz, H. De Castro, G. Fortuna, P. H. De Carrière, G. R. Yrles, José Paré, E. Reyes, Mlle C. Casbruge, E. Fremont, A. Martinez, E. Larza, O. Martinez, E. Robereau, G. F. Hernandez, F. Pandise, M. T. Forrester, A. C. Diehl, P. H. King.

LES BEAUX MEUBLES.—On nous a introduit, il y a quelques jours, dans un appartement parfaitement décoré et meublé. Surpris de ce luxe, peu ordinaire dans des temps aussi difficiles, nous avons naturellement dit que cet appartement était habité par une famille ayant de grandes ressources. Pas du tout, nous a-t-on répondu, ces meubles appartiennent à une personne dont les moyens sont limités mais qui les a achetés chez Jos. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, à des prix d'une modicité incroyable. Si vous voulez avoir des meubles nouveaux, allez là.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Mr KELLOGG RÉPRIMANDÉ PAR UNE DÉLÉGATION DE SES AMIS RADICAUX.

Une drôle de scène.

Il existe à la Nouvelle-Orléans une cinquantaine d'individus qui s'appellent "Républicains du Sud" et qui ont formé une société sous ce nom pour exploiter le patronage des chefs du parti radical.

Leur devise est "Demander beaucoup pour obtenir un peu ;" et s'ils n'ont pas un capital très élevé pour *travailler*, ils ont du moins énormément d'assurance. C'est sur ce fonds d'assurance inépuisable qu'ils basent presque toutes leurs opérations.

Nous ignorions, il y a deux jours, qu'il y eut une société ou un club de ce genre à la Nouvelle-Orléans, lorsque nous avons appris indirectement que les cinquante membres du susdit club avaient sollicité et obtenu une entrevue de Mr Kellogg.

Un demi cent de patriotes indignés,—car ces messieurs étaient indignés, paraît-il,—il y avait là de quoi effrayer tout autre homme moins habitué que le gouverneur Kellogg aux bourrasques politiques comme aux récriminations des affamés de son parti !

Il aurait pu consigner les cinquante à sa porte, mais il a préféré les recevoir et entendre leurs doléances.

C'est donc avec ce sourire doucereux et cet air béat qu'il sait si bien prendre dans certaines circonstances, que M. Kellogg a accueilli les cinquante patriotes et leur a fait donner des sièges.

La visite de cette délégation avait pour but de reprocher à l'excellence radicale le déplacement de M. George H. Braughn comme juge de la Cour Criminelle Supérieure et la nomination de M. Hiram Steele à cet emploi.

Les plus notables parmi les cinquante étaient Messieurs John Quincy Adams Fellows, Lucien Adams, actuellement juge d'une cour municipale, et Léonard Sewell.

Ces messieurs ont exprimé le désir que Mr. Kellogg défasse ce qu'il a fait ; c'est-à-dire qu'il renvoie Mr. Steele sur son habitation dans cette excellente et radicale paroisse Tensas, où il est si populaire, et qu'il remette Mr. Braughn sur le siège de la Cour Criminelle Supérieure d'où l'on vient de le faire descendre.

Le fait de cette visite n'a par lui-même rien de répréhensible. Mr. Braughn vaut certainement mieux que Mr. Steele, nous le croyons et nous le disons franchement ; mais nous regrettons que Mr. Braughn ait été défendu par de pareils avocats et nous espérons que ces avocats n'avaient pas été autorisés par lui à parler en son nom.

Les recommandations de certaines personnes sont quelquefois funestes, car elles portent atteinte à la réputation d'un homme dans l'opinion publique.

Nous nous considérerions, pour notre part, comme étant mortellement offensé si nous recevions les louanges de tel ou tel individu ; parce que, de deux choses l'une, ou ces louanges seraient hypocrites, et alors elles ne seraient dignes que de notre mépris, ou elles seraient sincères, et dans ce cas nous croirions avoir baissé à notre insu dans l'estime des honnêtes gens.

Nous ne disons pas cela précisément pour la confrérie des cinquante patriotes, car ils ne sont probablement ni plus méchants ni moins désintéressés que beaucoup d'autres patriotes du même acabit.

Si Mr Braughn a autorisé cette démarche, cela est fâcheux pour lui ; d'autant plus que l'ex-juge, connaissant la valeur individuelle et politique de chacun des membres du club des Républicains du Sud, devait savoir d'avance que ce serait donner un coup d'épée dans l'eau.

Avons-nous besoin de dire maintenant quel a été le résultat de l'entrevue des cinquante avec Mr Kellogg.

Cela se devine sans effort.

L'excellence radicale a écouté sans dormir toutes les tirades, n'a pas froncé les sourcils en entendant quelques expressions un peu malsonnantes échappées aux orateurs les plus fougueux de l'assemblée, a souri aux menaces, souri aux flatteries et a finalement congédié son monde très poliment.

Inutile encore d'ajouter que les discours ont été nombreux et très longs. Les cinquante patriotes ont fait de leur mieux pour persuader au gouverneur Kellogg qu'ils étaient indispensables au succès du parti radical, et celui-ci ne voulait pas se laisser convaincre.

Poussé à bout et obligé de répondre, Mr Kellogg a improvisé un petit discours qui a été un chef-d'œuvre d'ambiguïté.

Impossible de dire moins en autant de paroles. Les cinquante n'y ont vu que du feu et se sont retirés abasourdis, sans avoir rien compris.

Mr Kellogg, avec un véritable talent, promettait et *dépromettait*,—qu'on nous passe l'expression,—dans la même phrase.

On ne pouvait pas suivre ses idées par la raison toute simple qu'il n'y avait pas d'idées du tout.

C'est ainsi que le successeur de Warmoth a mis fin à cette mémorable entrevue.

La séance avait été prolongée et manquait de charme.

Aux Etats-Unis en général et à la Nouvelle-Orléans en particulier, où les orateurs foisonnent ; où, gavroches, avocats, charretiers, médecins, négociants, etc., sont toujours disposés à monter sur une borne pour haranguer la foule, on ne saurait jamais appliquer ces deux vers au sujet d'une entrevue :

" Il ne me disait mot, je ne répondais rien ;
" Ainsi se termina cet aimable entretien."

Changement de fonctionnaires et bouleversement général.

Mr. Kellogg est rancuneux en diable sans en avoir l'air. La visite des cinquante membres du club des " Républicains du Sud" l'a mécontenté beaucoup, quoiqu'il n'en ait rien laissé paraître.

Il prétend qu'il ne veut plus subir les réprimandes d'un tas de gens qui dépendent de lui, et il s'est promis de donner une leçon à ceux des cinquante patriotes du club des "Républicains du Sud" qui sont dans ce cas et qui se sont permis de lui prodiguer des conseils qu'il n'avait pas sollicités.

Où la fierté va-t-elle se nicher !

Si Mr Kellogg est rancuneux, cependant, il est sournois et n'aime pas à faire d'éclat.

Il se dispose donc à faire un petit voyage au nord. Le jour même qu'il quittera la Nouvelle-Orléans on mettra à exécution un programme qu'il a préparé d'avance.

Voici un aperçu de ce programme :

Le commissaire de police Robinson sera décapité et remplacé par l'éternel Jim Lewis ; le malheureux Clay, greffier de la première cour de district, subira le même sort et sera remplacé par le fameux Ladd, l'ennemi implacable des deux frères Antoine, César Caius et Brutus Gracchus ; le juge Long de la cour municipale du 3ème district remplira dorénavant les fonctions de maître du port et sera remplacé par E. V. Leclerc, ex-vice président du Bureau de police.

On assure que Mr Lucien Adams va également perdre sa place de juge d'une cour municipale pour avoir trop parlé et mal à propos.

Il y aura aussi d'autres changements que nous ignorons encore.

Que de grincement de dents !

Mr Kellogg fait bien de mettre quelques centaines de lieues entre ses victimes et lui.

L'avocat-général Field poursuivra-t-il ou ne poursuivra-t-il pas ?

Il y a quelques jours, le *Bulletin* et l'*Abeille* annonçaient tous les deux que M. Field désirait examiner certains comptes certifiés pour prétendus services militaires, signés Street par Willis, parce qu'il avait la ferme conviction qu'il y avait eu fraude et dilapidation.

On se souvient peut-être de sa lettre à l'auditeur Clinton demandant à voir ces documents, lettre qui a été le point de départ d'une guerre de mots entre l'avocat-général et l'auditeur.

En donnant des renseignements au sujet de ces comptes certifiés, signés Street par Willis, nous ajoutions que Willis est le Casey de Mr. Kellogg, c'est-à-dire son beau-frère.

Le lendemain une véritable tempête était soulevée dans le camp radical contre le *Bulletin* et l'*Abeille*, tempête dans un verre d'eau, bien entendu.

Partout des dénégations ; il en pleuvait que c'était une bénédiction !

Dénégation de Mr Jack Wharton, dénégation de Mr Street, dénégation de Mr Clinton, dénégation de Mr Kellogg, et enfin, comme couronnement, dénégation de Mr Field.

A en croire tous ces messieurs le *Bulletin* et l'*Abeille* avaient tout bonnement inventé une histoire à dormir debout.

Aujourd'hui, changement à vue dans le décor. L'avocat-général Field ne nie plus, au contraire il se prépare à déposer ou a déjà déposé une plainte devant la première cour de district, juge Abell, accusant J. W. Willis, beau-frère de son excellence radicale William Pitt Kellogg, de s'être représenté comme le chargé de pouvoir de Mr Street, alors que celui-ci remplissait les fonctions d'adjudant-général de la milice de l'Etat, et d'avoir obtenu frauduleusement de l'auditeur Clinton des mandats sur la Trésorerie pour la somme de $5,118.

Nous nous demandons d'où vient que Mr Field a changé si brusquement d'opinion et que loin de nier maintenant ce que le *Bulletin* et l'*Abeille* ont dit à propos de ces comptes certifiés, il confirme au contraire par un acte authentique toutes nos allégations.

C'est le cas de dire, de qui se moque-t-on ici ?

La compagnie de télégraphe de la Louisiane.

Notre Etat est un de ceux qui est le plus dépourvu de chemin de fer et de lignes télégraphiques de toute l'Union américaine. Il n'y a pas de communication directe entre la Nouvelle Orléans et la plupart des paroisses de l'intérieur ; de sorte qu'il faut plus de temps pour se rendre de notre ville dans une des paroisses du nord de la Louisiane qu'il n'en faut pour aller à New York.

Pendant les campagnes électorales l'absence de lignes télégraphiques se fait sentir encore plus vivement. Il faut souvent attendre dix jours pour savoir quel est le résultat du vote dans telle ou telle paroisse, quand on reçoit le lendemain et souvent dans la nuit même du jour fixé pour l'élection des nouvelles détaillées de l'Etat de New-York, du Maine, de l'Orégon et du Kansas.

La Louisiane est donc très arriérée sous ce rapport et il importe qu'elle devienne l'égale des autres Etats, elle qui ne doit céder le pas à aucun d'eux.

Nous apprenons donc avec le plus grand plaisir qu'une compagnie de télégraphe de la Louisiane est en voie de formation et qu'elle vient de s'organiser définitivement.

A une réunion récente des actionnaires, le colonel J. D. Hill a été élu comme président, avec Mr. C. L. Walker comme secrétaire, et Mr. John Armstrong, comme trésorier.

Le bureau de la Compagnie est établi momentanément au No .. de la rue du Camp, premier étage.

Les travaux doivent être commencés incessamment.

Un câble traversera le fleuve et aboutira à Westwego, première station sur la rive droite du chemin de fer projeté de la Nouvelle-Orléans et Texas, qui va jusqu'à Donaldsonville.

Le fil télégraphique suivra la voie jusqu'à Bayou Goula, et s'étendra jusqu'à Baton Rouge. De cette ville, par différents embranchements, il mettra la Nouvelle-Orléans en communication directe avec Shreveport, Alexandrie, Natchitoches et Opelousas.

La compagnie espère qu'elle pourra tout terminer en moins d'une année.

Abus de confiance et détournement de fonds.

Mr W. F. Walsh qui tient une tonnellerie au coin des rues Front et Douane, vient d'être victime d'un vol commis par un de ses employés, un jeune garçon de seize ans, du nom de Joseph Cantarille qu'il avait recueilli, il y a plusieurs années, et traité comme un fils.

Mercredi dernier, à midi, il a remis à Cantarille un chèque de $2,200 sur la banque Louisiana National, avec ordre d'aller toucher ce montant et de le lui rapporter sans perdre de temps.

A deux heures et demie de l'après-midi ne voyant pas revenir le jeune garçon il a pensé qu'il avait été retardé, mais il n'a pas conçu le moindre soupçon.

Il a bien fallu se rendre à l'évidence, cependant, quand le lendemain, Joseph Cantarille n'ayant pas fait acte d'apparition, il s'est adressé à la banque et a appris que le chèque avait été payé en deux billets de $1000, deux billets de $100 et 100 billets d'une piastre.

Plus tard Mr. Walsh a su par un autre de ses employés que le jeune voleur s'était embarqué dans la soirée de mercredi à bord du steamer James Howard. Il avait été aperçu, au moment où le bateau passait devant l'élévateur, et avait crié qu'il partait pour la Californie.

Une dépêche a été envoyée à Baton Rouge avec le signalement du filou, mais malheureusement le bateau avait déjà passé cette ville quand le télégramme a été reçu.

Une seconde dépêche a donc été adressée à la police de Natchez et l'on espère que Joseph Cantarille n'ira pas plus loin.

Seize autres fabriques de cigares mises sous séquestre.

L'inspecteur Flotow, agent du commissaire du Revenu Interne des Etats-Unis, a encore mis hier sous séquestre seize autres fabriques de cigares, non pas, paraît-il, à cause du surplus de cinq livres par mille cigares, mais sur une allégation de fraude dans les retours des fabricants.

Un gardien a été placé dans chaque fabrique. Il ne doit pas empêcher le fabricant de continuer à faire des cigares, mais s'opposer à la vente jusqu'à ce qu'une enquête ait déterminé s'il y a délit ou non.

***TEMPERATURE.*—6 août 1875.**

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	80	27
12 M.	88	31
3 P. M.	87	31
6 P. M.	82	28

L'AFFAIRE DE "L'AMÉRIQUE."—On se souvient qu'après avoir éprouvé une succession de tempêtes, l'*Amérique* fut abandonnée par son équipage et ses passagers, devant l'envahissement de l'eau dans les machines, et qu'à la suite de cet abandon, des sauveteurs anglais rencontrèrent le navire qui flottait encore, et l'amenèrent en Angleterre dans le port de Plymouth. Là on ne reconnut dans la coque et le bâtiment que des avaries insignifiantes, et l'*Amérique* revint au Hâvre. Mais la Compagnie Transatlantique avait du payer aux Anglais une lourde rançon, et aujourd'hui elle entend faire retomber sur les assureurs l'obligation de lui rembourser cette indemnité, classée comme avarie commune ou grosse.

Les assureurs repoussaient cette prétention, et les chargeurs se portaient de leur côté reconventionnellement demandeurs contre la Compagnie en paiement des pertes et avaries subies par leurs marchandises.

Les débats de ce procès, aussi intéressant par les questions de droit et de fait qu'il soulevait, que par l'importance de la somme sur laquelle il roulait, ont eu lieu devant le tribunal de commerce du Havre, qui vient de donner gain de cause à la Compagnie Transatlantique et condamner les assureurs au paiement des avances et des dépens.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

LES SOUSCRIPTIONS EN FRANCE.—Nous lisons dans la *France* du 21 juillet :

Le total des souscriptions versées à la présidence s'élève à 2,560,123 fr. 02 c.

Les souscriptions versées jusqu'à ce jour à la caisse centrale du Trésor public, à Paris et aux caisses des trésoriers-payeurs généraux dans les départements, s'élèvent à la somme de 5,879,710 fr.

Le total général est de 8,439,833 fr. 02 c.

L'Union du Midi, de Nice, du 19 juillet, annonce que M. Blanc, directeur des jeux de Monaco, a versé au Trésor 100,000 fr. pour les inondés du Midi.

On lit dans le *Journal de Toulouse* du 20 juillet :

M. le ministre des travaux publics a visité hier le quartier des Amidonniers, en compagnie de M. le préfet, de MM. les ingénieurs Dieulafoy et Roux et d'autres personnes qui pouvaient éclairer M. le ministre sur l'étendue des désastres causés dans ce quartier par l'inondation et sur les remèdes qu'on peut y apporter.

M. le ministre a ensuite visité les divers quartiers inondés. Il a promis tout son concours pour aider à la réparation de ces grands malheurs.

M. Caillaux part ce matin pour Paris. Deux inspecteurs généraux resteront à Toulouse pendant quelques jours.

—Les inondations ont causé tant de malheurs que nous nous empressons de constater qu'elles ont au moins fait le bonheur de quelqu'un.

Ce quelqu'un, c'est le lieutenant Doumet. M. Doumet a été assez heureux pour sauver, dans une maison de la rue de Bayonne, à Saint-Cyprien, la fille de M. Hébert, banquier de Paris.

Et le 25 courant, M. Doumet épouse Mlle Hébert à l'église Saint-Augustin.

(*Communiqué.*)

Nouvelle-Orléans, 4 août 1875.

A une réunion générale des actionnaires du "N. O. National Banking Association", le préambule et les résolutions suivantes ont été adoptées :

Attendu que N. W. Casey, receveur du "N. O. National Banking Association" a publié un avis officiel dans lequel il fait, conformément à des instructions reçues du Contrôleur de la Circulation, appel aux actionnaires de la dite Association pour qu'ils aient à payer un montant égal à la valeur au pair des actions possédées par chacun d'eux, et

Attendu que les actionnaires de la dite "Banking Association" sont dans une ignorance totale sur sa situation pécuniaire, dont, cependant, la connaissance semble nécessaire afin de déterminer le montant dont ils sont responsables d'après la loi sur les Banques nationales ; en conséquence :

Il est résolu qu'un comité de cinq sera nommé par le Président de cette réunion, lequel comité sera chargé d'aller trouver Mr N. W. Casey et d'obtenir de lui, autant que cela sera possible, la situation exacte du N. O. National Banking Association, en ce qui concerne son passif et la nature de ce passif, et aussi en ce qui regarde son actif pour faire face au dit passif, et toutes les autres informations ayant de l'intérêt pour les actionnaires de cette association. Le comité devra faire son rapport à une réunion des actionnaires qui aura lieu pour cet objet dans cette maison le 12 courant, à 7 heures du soir, et y joindre les recommandations qu'il croira convenables sur la décision à prendre par les actionnaires relativement à la demande que leur a adressée le receveur.

août 5, 7, et 8

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

—31—

La première condition de la Santé.—La santé et la vigueur des divers organes du corps dépendent de cette simple condition que les fonctions qui appartiennent à chacun soient régulièrement et activement exécutées. Si la vitalité est paresseuse ou défectueuse, cette condition est mal remplie et le mal est, par conséquent, bien vite inauguré. Prévenez le en usant, en temps utile, des "Hostetter's Stomach Bitters," qui stimulent l'énergie vitale quand elle commence et qui rendent au système affaibli une force réparatrice. En même temps que les Bitters fortifient le système, ils corrigent les irrégularités fonctionnelles et ces faiblesses locales qui minent la puissance vitale. La dyspepsie, les affections de la vessie, la goutte, le rhumatisme, la fièvre, les attaques de bile, la constipation, et les maladies nerveuses sont toujours victorieusement combattus par l'effet de ce tonique altératif d'une excellence sans égale.

Décédée, le 5 août, à une heure moins vingt minutes de l'après-midi, dans la paroisse St-Jacques, demoiselle CLARA ROMAN, fille du colonel Alfred Roman, âgée de dix-neuf ans et onze mois.

Décédé hier, à 5 heures P. M., JEAN BAPTISTE LECLERE, âgé de soixante-trois ans, natif de Metz, France, et résidant en cette ville depuis 38 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille, sont respectueusement invités à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 5 heures P. M. Le corps est exposé rue Prieur No. 128, entre Hôpital et Quartier.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

Décédé hier matin à 4 heures et 1/4, à l'âge de dix-huit mois, JAMES J. RICAU, fils de Constant Ricau et Louise Lavie. Les parents, amis et connaissances des familles Ricau, Lavie et Sabatier sont respectueusement priés d'assister à son enterrement qui aura lieu ce matin à 10 heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence No 1.. rue Royale, entre Ste Anne et Dumaine.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association.—Au No 19 de la rue du Camp,—Nouvelle-Orléans, 3 Août 1875.—Avis est donné aux membres de cette société, de la mort de W. M. Pike, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 6 janvier 1875 ; de la mort de Marcus Stiges, décédé à la Nouvelle Orléans, le 7 janvier 1875 ; de la mort de Mme Elise Roquest, décédée à la Nouvelle-Orléans, le 23 janvier 1875. Ils sont requis, sans autre avis, de se présenter aux bureaux de la société, No 19 de la rue du Camp, d'ici au 10 septembre 1875, à 4 heures de l'après midi et d'y payer $1,25 sur chacun de ces décès.

R. W. YOUNG, secrétaire.
1er août au 8

Union des propriétaires de 6me ward.—Messieurs les membres de cette union, et tout propriétaire de ce ward, désireux d'en faire partie, sont convoqués à la réunion régulière et mensuelle, second lundi de chaque mois, pour LUNDI, 9 du courant, à 5 heures et demie P. M., à la salle de l'Association Charitable Portugaise, No. 203 rue du Bayou, entre St-Claude et Tremé.

Le Président, CHAS. LAFITTE.
F. LEBESQUE, Secrétaire. 1 août—2f.

Grand Bal de Famille.

UN BAL sera donné par Monsieur Victor Poque, dans le café de la "Réunion des Amis", aux Abattoirs, Dimanche, 8 août, à 7 heures du soir. Ses amis et connaissances sont cordialement invités à y assister. Entrée gratuite.

7août—2f

Demande de barbier.

UN OUVRIER BARBIER trouvera du travail en se présentant immédiatement, au salon de barbe

Rue Carondelet No 1, près Canal.

7août—1f JULES MAILLEVIN.

Avis.—Bureaux de la Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans 4 août 1875. A l'élection annuelle de directeurs de cette Compagnie, tenue le 27 juillet, le bureau suivant a été élu pour l'année courante :

R. M. Davis,	J. B. Solari,	John Wilson,
A. Socola,	A. Haber,	Theo. L. Fugg,
Ernest Praget,	Jos. David,	M. Mellinger,
Jos. Mizzi,	F. Janfreid,	M. Drascovich,
N. J. Lambias,	David Hughes,	M. Abascal,
B. Saloy,	J. J. Reiss,	Wm. Fagan,
J. Sambola,	F. Sancho,	A. D. Finlay,
V. Battalora,	F. Ricca,	M. Popovich,
	M. Berwin.	

Et à une réunion des directeurs tenue le 3 du courant, M. R. M. Davis a été réélu président, à l'unanimité, Mr. A. Socola, vice-président et Mr. A. Granger, secrétaire.

A. GRANGER, Secrétaire.
6 août—3t.

Réclamations de citoyens Français aux Etats-Unis, pour du coton.

LE soussigné est à même de s'occuper des réclamations de ce genre, à des conditions raisonnables.

J. S. WHITAKER, Avocat,
6août—6f An No 31 de la rue Carondelet.

Transfert de Magasin.

LE soussigné, propriétaire du magasin de chaussures, établi depuis si longtemps, rue St-Philippe, a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il a transféré son magasin du No 55, rue St-Philippe au No 220 rue VIEILLE-LEVEE, près l'encoignure Ursulines, à l'enseigne du CHEAP STORE.

THEODORE LEVEAU.
5 août—3t.

Nouvelle-Orléans, 3 août 1875.—Les membres du Comité Central Démocratique de l'Etat et du parti conservateur de la Louisiane, sont requis de s'assembler le 10 août 1875, à 7 1/2 heures du soir, au No 56 rue du Camp.

R. H. MARR, Président.

☞ Les journaux de la campagne sont priés de reproduire. 3 août—3t

Aux Habitants Sucriers, Raffineurs, Manufacturiers, &c.

Nlle-Orléans, 3 août 1875.

DES PROPOSITIONS CACHETÉES seront reçues jusqu'au SAMEDI 21 août inclusivement, pour l'achat, sans limite, par le plus fort enchérisseur, du tout ou partie des appareils, machines et appartenances de la Raffinerie de Sucre (ci-devant Fairbanks et Gilman), sise à l'intersection des rues Peters et Erato, dans le 1er District de cette ville, et qui peuvent être examinés chaque jour (Dimanche excepté) de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

DESCRIPTION.

Rez-de-Chaussée.

Chambre No 2.—Quatre centrifuges sur plaque de fonte très épaisse, avec arbres de souche, bandes, réservoir, mélangeur et attaches contenues dans la dite chambre.

Chambre No 3.—Un réservoir en fer à mélasse, avec rideau.
Une pompe en cuivre "Blake No 2" avec connexion.
Une série d'arbres de souche et poulies.

Corridor.—Une pompe de "Knowles" avec connexion.

Chambre No 4.—Cinq filtres en fer, 10x4 pieds.
Une huche à filtrer en fer.
Deux citernes à sirop en fer, chacune de la contenance de 1600 gallons.
Six appareils à filtrer patentés, en fer, avec connexions ; chaque appareil consiste d'un cylindre extérieur de 48 pouces de diamètre et d'un cylindre intérieur de 30 pouces de diamètre et a 21 pieds d'élévation, avec tête en fonte aux deux bouts ; chaque appareil est supporté par quatre tiges à vis, et peut être disjoint et converti en citernes à filtrer de diverses longueurs, les cylindres étant en trois morceaux, reliés entr'eux par boulons ordinaires.
Une pompe en cuivre "Blake No L."
Un élévateur en fer pour noir animal.

Chambre No 5.—Une machine à vapeur avec bouilloire, connexions, cheminée en tôle et bragues.
Une pompe "Blake No 5."
Deux wagons pour noir animal.
Un fourneau à noir animal avec chauffoir auxiliaire, et cornues presque neuves.
Cinquante baquets en fer pour noir animal.

Dans la cour.—Une pompe "Blake No 5"
Huit puits artésiens à tuyaux en fer de 1 1/2 et 2 pouces, et d'une profondeur de 95 pieds ; le tout se rattachant à une machine pneumatique de 4 sur 10 pieds et connectant avec les pompes.
Un condensateur en fer.
Une citerne en fer de 1600 gallons.
Une citerne en bois de 4000 gallons.

Chambre No 6.—Cinq citernes à mélasses, en fer, avec registre.
Une huche en bois à distribution.

Premier étage.

Chambre No 2—Un appareil à vieillir les vins et spiritueux—4 gallons.

Chambre No 4—Un mélangeur de sucre.
Quatre rafraîchissoirs à sucre, en fer, de 900 gallons chaque.

Chambre No 5—Deux citernes à charger, en fer, "Junon" et "Minerve", 5 sur 10 pieds chaque.
Une chaudière à vapeur en cuivre, avec serpentin, déverseur (blow up) et connexions.
Une presse à filtrer, complète.
Un appareil pour raffiner les spiritueux "Venus", avec connexions, et de la contenance de 350 gallons.
Un rafraîchissoir à sucre, en bois doublé de cuivre, de la contenance de 1100 gallons.
Un mélangeur de mélasse, en fer, de 2000 gallons, avec un tuyau attenant.
Une série d'arbres de souche et poulies.

Chambre No 6.—Un rafraîchissoir à sucre, en bois doublé de zinc, de la contenance de 4000 gallons.
Une huche en bois, avec 3 robinets.

Second étage.

Chambre No 1—Une chaudière à vide (vacuum pan) en cuivre avec machine à pomper, et connexions, de la capacité de 6500 lbs de sucre avec centrifuge pour charger.—La chaudière est à double fond et à deux jeux de serpentins, le tout arrangé pour l'emploi de la vapeur d'échappement, par cylindres, avec trois registres et deux jauges à vapeur et autres instruments complets, et avec un condensateur du dernier modèle et connexions complètes.
Un lot de huches en bois.

Chambre No 2—Une citerne à charger, en fer, de la contenance de 1200 gallons.
Deux citernes à charger, en fer, de la contenance de 1,900 gallons chaque.
Deux grands déverseurs (blow-up) en fer, de la contenance de 1200 gallons chaque.
Une "Pompe" Blake" à vapeur patenté, à vapeur ou à bras, du dernier modèle.

Troisième Etage.

Quatre cuves neuves en bois, de la contenance de 1,000 gallons chaque, avec tuyaux en fer conduisant à et longeant la galerie et le corridor.

NOIR ANIMAL—Environ la quantité de sept boucauts à rez-de-chaussée, et environ la quantité de vingt-cinq boucauts (dont on n'a pas fait usage depuis la dernière revivification) contenue dans les filtres à appareils à filtrer.
Une balance de "Forsythe".

Termes—Pour toute somme jusqu'à deux cents piastres, comptant. Pour toute somme au-dessus de $200, un quart comptant et trois quarts au terme du 15 janvier 1876, en billets ou traites des acquéreurs endossés ou acceptés à la satisfaction du vendeur, payables au domicile de la Citizens National Bank of New Orleans, portant intérêts huit pour cent par an, et garantis par privilège de vendeur.

Conditions—Les acquéreurs prendront livraison des articles tels qu'ils se trouvent et se comporteront sur les lieux, les feront enlever à leurs frais et risques et termineront le terme de vente dans un délai n'excédant pas huit jours, à défaut de quoi, les articles seront revendus, à la folle enchère au comptant, pour compte des acquéreurs en retard.

Les soumissionnaires sont priés de mettre la suscription suivante sur la face ou le dos de leurs propositions cachetées :

"Enchère pour achat de machines."

Chaque offre SÉPARÉE devra être faite pour CHAQUE article, selon description ci-dessus donnée, et les propositions cachetées devront être adressées au soussigné, qui les ouvrira, en présence des soumissionnaires, à midi, lundi, 23 août 1875, au local de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, No 10, rue du Canal.

4 août—an 21—V & C. M. MUSSON.

U. MARINONI,
69 VIEILLE-LEVÉE.

En débarquement du navire CARMELLA, de Bordeaux :

150 barriques Vin rouge CÔTES DE BOURG, L. P. BARON.
20 demi-barriques Vin rouge, Côtes de Bourg, L. P. Baron.
10 barriques Vin rouge, Coutreau supérieur, DOMAINE de PRADILLON 1872.
350 caisses Sardines à l'huile,
50 " Câpres,
50 " Cornichons,
50 " Olives en saumure,
50 " Variantes,
50 " Petits Pois extra fins,
50 " Champignons de Paris,
10 " Absinthe Edouard Pernod,
20 " Kirsch,
100 " Cognac E. Grégoire & Cie.
100 huitièmes Cognac E. Grégoire & Cie.

A vendre par U. MARINONI, 69 Vieille-Levée.
1er août—6f.

Nouvelle Galerie Photographique,
181 rue du Canal, entre Bourgogne et Dauphine.
CASANOVA,
Peintre en Portraits et Photographe de Paris garantit au public des Portraits de premier ordre. 1er août—1m.

CUNDURANGO BITTERS
De Maguire,
Le grand régulateur,
M. B. MORRISSON & CO., Agents,
Au coin des rues Magasins et Canal.
27 juin—3m. D.Mar.J.

Chaussures.
L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,
ERNEST CABAUD,
Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays-ci ; sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail ; elle le met à même de remplir les ordres promptement.

Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau ...$5.50
Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau ...$4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

13mai—1an E. CABAUD.

PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD
De Chaussures à Vis.
153....Rue Royale....153
Entre St-Pierre et Toulouse.
Et 28 rue St-Charles.
PIERRE PAVIA,
INVENTEUR BREVETÉ ET FABRICANT de Chaussures à Vis en tous genres. Garanties indévissables.
Elles ont obtenu la médaille d'or à la Foire de la Louisiane en 1872 et en argent en 1873.
30 avril—1an

Société de secours de 1875.

APPEL AU PEUPLE
En faveur des personnes sans emploi.

VU le grand nombre de personnes qui sont actuellement sans emploi, à la Nlle-Orléans, à cause du déplorable état des affaires, la suspension des travaux publics et l'absence de manufactures ; vu la morte saison et l'augmentation alarmante de la misère au milieu de nous—le comité demande, au nom des malheureux, des secours en vivres et en argent, secours qui lui permettront d'accomplir la mission pour laquelle la Société a été créée.

Les fermiers de l'Etat sont priés de faire savoir le nombre de travailleurs et de travailleuses qu'il leur faut.

Adresser l'argent à l'un des membres du comité et les provisions au No 68 de la rue du Camp.

W. J. BEHAN, 14 Nlle-Levée.
R. M. MONTGOMERY, 87 Camp.
P. S. WILTZ, 31 Perdido.
W. A. BELL, 18 Union.
J. M. PUTNAM, 51 Carondelet.
C. E. GIRARDEY, 31 Camp.
JNO. I. ADAMS, 47 rue Peters.
W. H. HARRIS, 48 Camp.
S. M. WIGGINS, 58 Camp.
THOS. A. ADAMS, Président.
JOHNSON ARMSTRONG, Vice-Président.
11juin—1an J. C. POTTS, Secrétaire.

Université de Washington et Lee,
A Lexington, Virginie.

LA PROCHAINE SESSION de cette institution commencera le TROISIÈME JEUDI (16) de septembre 1875, et continuera sans interruption, jusqu'au quatrième jeudi de juin 1876. Aux études CLASSIQUES, LITTÉRAIRES et SCIENTIFIQUES dont se compose le cours, on a ajouté l'étude DU DROIT et du GÉNIE.

Toutes les dépenses de la session de neuf mois ne s'élèveront pas au-delà de $300 ou $3.0, suivant le prix de la pension. Il existe aussi des arrangements qui, en permettant aux élèves de prendre leurs repas ensemble, réduisent les frais de la session à $200.

Pour plus de détails, s'adresser à G. W. LEE, président.
Ou à WILLIAM DOLD, commis de la Faculté.
1er août—6f.

Succession de Jules Dejan.

LES créanciers et les débiteurs de Jules Dejan sont priés de se présenter, pour le règlement, au bureau du soussigné, No 101 de la rue Decatur.

27 juillet—10f A. C. TRÉMOULET, Exécuteur testamentaire.

Demande d'os.

NOUS achetons les OS aux prix les plus élevés du marché.
37 North Peters St.
BLOOD FERTILIZING WORKS.
23 juillet—1m

BOIS

DE Construction et de Charpente. Bois Brasé de toutes dimensions, de 6 à 14 piastres par mille pieds. Bois fin. Bois Blanchi de $12 50 à 22 50 par mille pieds, rendu.
NEVERS & HERY,
316, rue Julia, Nouveau Bassin.
MAISON FRANÇAISE.
10juil—1an

ORDONNANCE GRATUITE
pour la guérison de la débilité nerveuse, de la faiblesse, de l'épilepsie, de l'ivrognerie, des catharrhes, de l'asthme et de la consomption.
S'adresser au PROFESSEUR WIGGIN, de Charlestown, Mass.
Tout pharmacien peut exécuter l'ordonnance.
7juil—1an

LOUISIANA
EQUITABLE
LIFE
INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
Au Coin des rues Carondelet et Gravier.
Emission de polices sur tous les plans approuvés.
SAM'L MANNING TODD, Président.
W. B. SCHMIDT, Vice-Président.
WM. HENDERSON, Secrétaire.

Réclamations payées pour décès dans les six mois expirés le 1er Juillet 1875.

W. C. ROBINS,	Nlle-Orléans, La.	$ 5000
P. BRUCKNER,	do	1000
W. P. HARPER,	do	10000
T. M. MAGEE,	Franklinton	2000
R. A. MORRIS,	Paroisse Bossier	1000
W. S. PIKE,	Nouvelle-Orléans	5000

25 juil—3m

Lager de la Nouvelle-Orléans.
CASPAR LUSSE,
Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres.

ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne se vendent les autres marques, de la bière faite ici et qui égale toutes celles qui se fabriquent aux Etats-Unis. 12juin—6m

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage) à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné, qui SEUL, a le CONTROLE des mandats de dessèchement. Une demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

6mai—6m. JAMES B. GUTHRIE, agent, Au No 122 de la rue Gravier.

YOUR PRINTING AT THE
EUREKA OFFICE
33 NATCHEZ STREET.

Bureau de Prêt du Peuple.
Coin Royale et Conti.

PRÊTS libéraux faits sur dépôts de Diamants, de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles. 27juin—3m.

Dr. ALFRED MERCIER,

CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 220 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence : 25 rue des Magasins encoignure Povfarré. 2 avril☞

Propriétés à vendre et à louer.

Magasins à Louer.

A louer à bon marché, les magasins à trois étages suivants :
Le magasin No 48 rue de Chartres, entre Douane et Bienville.
Le magasin No .. rue Conti, entre Levée et Chartres. Possession immédiate. S'adresser à J. TURCOTTE, No 138 rue du Canal, coin Baronne.
Nouvelle-Orléans, 5 Août 1875. 5août☞

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts :
Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (sceilling) à $13 00 les mille pieds, livré.
R. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant.
11juin—1an DMarJ. NICHOLAS CONNELL.

Piano droit à vendre,

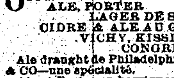

A vendre un piano droit
120 piastres.
S'adresser à M. MOMAS, au théâtre de l'Opéra.
14juil—☞

L. C. ARNY,
A l'ancien établissement
Pour la mise en bouteille,
Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville
(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)

OFFRE à vendre, en bouteille, ALE, PORTER LAGER DE ST-LOUIS, CIDRE & ALE AU GINGEMBRE, VICHY, KISSINGEN et CONGRESS WATERS.
Ale draught de Philadelphie, de WM MASSEY & CO—une spécialité.
Ale et Porter en barriques, pour les metteurs en bouteilles ; ale, porter et cidre en baril, pour le draught ; fournitures de metteurs en bouteille ; outils, bouchons, fil d'archal, étiquettes aux plus bas prix. 2oct—1an

Guérison gratuite des crises !!!

TOUTE personne atteinte de crises est priée de s'adresser au Dr PRICE, qui lui enverra une bouteille de son remède, par express,
GRATIS !
Les seuls frais sont ceux de l'exprès, lesquels, vu l'étendue de mes affaires, se montent à peu de choses. Il étudie
Les crises ou l'épilepsie
depuis nombre d'années ; il garantit que son remède opérera une guérison.
Ne manquez pas de lui en demander une bouteille; elle ne vous coûtera rien
Et vous Guérira,
quelque opiniâtre que soit le mal, quel que soit le nombre de remèdes que vous ayez essayés en vain.
Il envoie les circulaires et les témoignages
Avec la bouteille.
Donnez votre adresse, votre bureau de poste etc et Adressez votre demande au
Dr. CHAS. T. PRICE,
67 William street, New York.
20fév—1an

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville.)
Manufacture à vapeur de :
TABAC A FUMER ET A PRISER,
Et Importateur de :
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
12 déc—1an Nouvelle-Orléans.

Collège Commercial de Dolbear
203...Rue du Canal...203

AU TROISIÈME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 8 à 60 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.
LEVI DOLBEAR, président.
N. B.—Privilèges d'élève à vendre.
31janv—1an☞M

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.
Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la banque Nationale de l'Union.
Cette compagnie incorporée en 1857 assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.
A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.
—DIRECTEURS.—
Victor Maignan, W. B. Schmidt,
L. F. Générès, A. Bonnecaze,
B. Saloy, H. Labasse,
J. Bayle, H. Gally,
A. Chiapella.
13 fév—1an

Vor. MAIGNAN
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT,
Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères. Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDENBURG Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie., des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, B. REIG, MARIGO & Cie.; des SARDINES GILLET; du GENIÈVRE LA CLOCHE; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc., etc.
23 et 25 - - - - Rue Bienville - - - - 23 et 25
27 déc—1an NOUVELLE-ORLÉANS.

CIGARES, CIGARES
Faits par Millions
No 71, RUE DE CHARTRES.
J'annonce respectueusement au public et au commerce en général que je viens d'ajouter à ma fabrication de CIGARES bon marché du pays, la fabrication d'un excellent CIGARE MÊLÉ, de la Havane, d'un arôme et d'un goût exquis, que je vendrai exclusivement sous une nouvelle marque, LA HERMOSA, et dans des boîtes d'une forme spéciale, contenant chacune 50 cigares.
Boîtes au détail à TROIS DOLLARS. Réductions libérales aux acheteurs en gros.
23 mars—6m F. HAEHNEL.

J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.
Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.
Perrique fin à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 3 1-2 livres ; articles fantaisie de tous genres pour fumeurs.
Reçu par les derniers arrivages, un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes écume du dernier genre,
Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas
Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Queyrou, No 69 de la rue Conti.
29 nov—1an NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

MANUFACTURE DE CIGARES.
A. SUAREZ FERNANDEZ,
informe le public que sa manufacture est située au No 113 de la RUE ROYALE, EN FACE DE LA MAISON D'ETAT.
Où il continuera à fabriquer les meilleurs CIGARES de tabac de la Havane par ou du pays. Attaché à sa manufacture, il a un DÉPARTEMENT DE DÉTAIL où il vend ses cigares en quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros. Ceux qui désirent de bons cigares à bon marché devront visiter son magasin. 31mars—mIMJ

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.,
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS de A. A. PEYCHAUD,
58 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Restaurants, Hôtels, &c.

M. JEAN MAILLHO,
Propriétaire du Restaurant de Toutes Saisons.
PRÉVIENT ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a pris le Restaurant de Toutes Saisons au No 155 de la rue Chartres, près Jefferson. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. 21juil—6m

HOTEL DE L'EUROPE,
A Biloxi.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement et qu'on y trouvera à des prix modérés, tout le confort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle-Orléans.
21 mai—3m.

Restaurant des Quatre-Saisons.
MR JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son restaurant du No 155 de la rue Chartres au No 111 de la même rue, entre St Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers et des chambres meublées à louer au premier et au second étage, à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 10janv—1an

Commercial Restaurant,
107...Rue de la Douane...107
MM. GERMAIN & AUGUSTE,
PROPRIÉTAIRES.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
4oct—1an

SOURCES DE BLADON.
Le meilleur endroit de Bains du Sud.
CES CÉLÈBRES SOURCES sont situées dans une forêt de pins, à 100 milles au-dessus de Mobile et à 24 heures de la Nouvelle-Orléans, d'où l'on y arrive facilement. La salubrité de l'endroit est incomparable.
Les plus habiles chimistes du pays ont analysé les eaux qu'ils ont déclarées les MEILLEURES DU MONDE. Des centaines de guérisons attestent le fait. Il n'y a rien de meilleur dans le monde pour les maladies chroniques de l'estomac, des entrailles, les reins, du foie, de la vessie, de la syphilis, des rhumatismes et des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.
L'hôtel est vaste, et, avec les cottages qui sont bien construits et agréables, peut recevoir trois cents personnes.
Les malades y trouveront tous les soins qu'exige leur état. Les personnes qui cherchent le plaisir y trouveront UNE SALLE DE BAL, UN BEAU CORPS DE MUSICIENS, UNE ARÈNE DE PATINAGE, UNE SALLE DE BILLARD ET UNE SALLE DE JEU DE QUILLES.
Les maisons à bains sont imperméables à l'air et conviennent pour l'hiver aussi bien que pour l'été. La buvette est pourvue des liqueurs et des vins les plus fins. Le steamer VICTORIA, le bateau régulier de Bladon Spring, partira de Mobile tous les MERCREDIS et SAMEDIS à l'arrivée du train de la N. O. pour Bladon Springs.
Pension, par semaine. Quinze piastres, par mois, cinquante piastres ; enfants et domestiques de couleur, moitié prix ; domestiques blancs, $10. MM. ISAACSON, SEIXAS & CO., aux Nos 48 et 50 rue du Canal, sont chargés de la vente des eaux de Bladon en barils, et donneront aux personnes qui le désireraient les renseignements dont elles auraient besoin.
12mai—3m J. CONNER & CO., Propriétaires

Wm. H. SHEPARD,
106......RUE DU CAMP.........106
Agent général pour la vente de la Machine à fourbir, patentée, de Pirrong.
Patente du 13 octobre 1874.

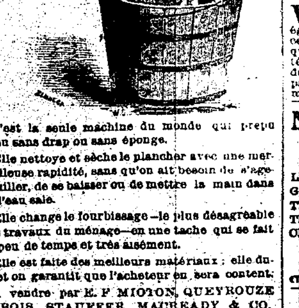

C'est la seule machine du monde qui prépare l'eau sans drap ou sans éponge.
Elle nettoye et sèche le plancher avec une merveilleuse rapidité, sans qu'on ait besoin de s'agenouiller, de se baisser ou de mettre la main dans de l'eau sale.
Elle change le fourbissage—le plus désagréable des travaux du ménage—en une tache qui se fait en peu de temps et très aisément.
Elle est faite des meilleurs matériaux ; elle dure et on garantit que l'acheteur en sera content.
A vendre par E. F. MIOTON, QUEYROUZE & BOIS, STAUFFER, MACREADY & CO. RICE BROS & CO., W. C. SHEPARD & CO. SAMUEL E. MOORE, BRIGGS, PAYNE & CO., SCHMIDT & ZIEGLER et un grand nombre d'autres maisons. 22mai—3m

Maison établie en 1857.
G. PITARD,
Importateur et marchand de
QUINCAILLERIE,
GRILLES pour cheminées, (GRATES,) PEINTURES, HUILES, VERNIS, VITRES PAPIERS PEINTS, &c.
221 & 223...rue du Canal...221 & 223
entre Remparts et Bassin.
Autrefois au No 349 rue Commune.
9 mai—1an—MaJD

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 6 AOUT—CLASSE No 186.
[illegible]
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public à la journée exact, dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous apposons nos signatures Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 6 août 1875
B. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Le grand Remède anglais.
Le baume de Syricum et les pilules toniques.
LA FAIBLESSE DES NERFS.
Quelque obscure que soit la cause qui contribue qui rend si commune la faiblesse des nerfs—maladie dont près de la moitié de la population est victime—nous acquérons, de jour en jour et d'année en année la triste certitude que les affections nerveuses, depuis la névralgie la plus légère, jusqu'à
L'abattement, l'épilepsie ou les crises.
augmente avec une rapidité effrayante.
Il n'y a pas de remède qui triomphe aussi vite de l'épilepsie ou des crises que le baume de Syricum et les pilules toniques.
Les maladies des reins
et d'autres maladies cèdent au baume de Syricum et aux pilules toniques
Si les parties aqueuses de notre nourriture restent dans le corps, il en résulte de graves effets. Les mots ne sauraient donner une idée des souffrances de ceux qui sont atteints de maladies des reins ; la gravelle, l'inflammation de la vessie et des membranes délicates des organes urinaires sont les conséquences du séjour de l'eau dans le corps.
L'ivrognerie.
Le baume de Syricum et les pilules toniques sont les seuls remèdes dont l'expérience a démontré l'efficacité pour les personnes qui ont abusé des liqueurs alcooliques ; ils détruisent entièrement le penchant à la boisson et rendent les forces et la santé aux victimes de l'intempérance. Un seul essai le prouvera.
L'opium.
L'usage de cette drogue si pernicieuse, comme stimulant, par les hommes et par les femmes—drogue qui anéantit les organes de la digestion, bouleverse le système nerveux et abrutit l'être intelligent, a fait du
Baume de Syricum et des pilules toniques
un véritable trésor, car ils détruisent le désir, ils rétablissent les nerfs et la santé même quand on a pris de l'opium en grande quantité et pendant des années.
En vente chez les pharmaciens.
Agents pour la vente en gros :
E. MONTEUSE & CO., Nouvelle Orléans, La
COLLINS BROS., St Louis, Mo.
JOHN D. PARKER, Cincinnati, Ohio.
Demandez le livre du Dr. G. EDGAR LOTHROPS, Boston, Mass. 26 juil—1an

PHOTOGRAPHIES.

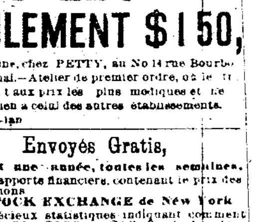

SEULEMENT $1 50,
la douzaine, chez PETTY, au No 14 rue Bourbon près Canal.—Atelier de premier ordre, où le travail se fait aux prix les plus modiques et ne cède en rien à celui des autres établissements.
22 mai—1an

Envoyés Gratis,
Pendant une année, toutes les semaines,
DES rapports financiers, contenant le prix des actions
Au STOCK EXCHANGE de New York
et de précieux statistiques indiquant comment $50, $100, $500 ou $1000 placés dans Wall street donnent des milliers de piastres de bénéfice. Les personnes qui désirent spéculer sont invitées à s'adresser à
ALEX. FROTHINGHAM & CO.,
Banquiers et courtiers,
No 12 Wall street, N. Y.
1er juil— en face du N. Y. Stock Exchange.

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG.
Et Emporium de la mode pour le Sud
134 RUE DU CANAL.
VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles également louées à raison de $1 par semaine, et argent compté plus tard dans le prix d'achat quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal tout le monde vous l'indiquera. 21fév—☞

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
DIRECTEURS :
Dr. W. Newton Mercer.
L. F. Generes, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.
Intérêts sur les dépôts.
L. F. GENERES, Président.
CHAS. KILSHAW, Trésorier. 7mars—1an

L'Union Française.
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.
Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.
Président, EDGAR LARUE.
11 juin 75—1an

JOS. DAVID,
1127 Vieille Levée en Decatur,
NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
REÇOIT des consignations de Sucre, Coton, Riz, etc., etc.
En main un assortiment général de Groceries Vins, Liqueurs, etc., etc.
Avances libérales faites sur toutes consignations. 1 nov—1 an